

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

598

06 OCT. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux le 31 août à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 26 août 2022

PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN Jean-Philippe MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole DEBRUYNE Caroline LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) :

Absent non excusé : THIBAUT Darig

Pouvoir (s) :

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie

335- DEVIS VOLET PAYSAGER CENTRE BOURG

En marge des travaux de rénovation de l'axe traversant le bourg, monsieur le Maire propose au conseil municipal d'engager une réflexion sur les aménagements de la Place de l'église, du cimetière et de la cour de la mairie.

Afin d'être assister dans cette réflexion, il est proposé au conseil plusieurs devis de concepteurs paysagistes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter les devis :

- Comité d'architecture et d'urbanisme du 41, mission d'accompagnement pour la somme de 1000 € (mille euros) avec un reste à charge de la commune de 500 € (cinq cent euros)
- ARCAMZO mission d'aménagement paysager, plans, esquisses, chiffrage, pour la somme de 7 920,00 TTC (sept mille neuf cent vingt euros TTC), soit 6 600,00 € HT (six mille six cent euros HT)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 3 octobre 2022

Certifié exécutoire le 3 octobre 2022

